

Résultats du module « Conditions de vie » d'Etudiant-e-s 2011

Ce document va étudier les conditions de vie des étudiant-e-s. L'exercice d'une activité rémunérée, les sources financières dont ils disposent, notamment provenant de leurs parents, l'évaluation de leur niveau de vie global, seront autant d'aspects analysés.

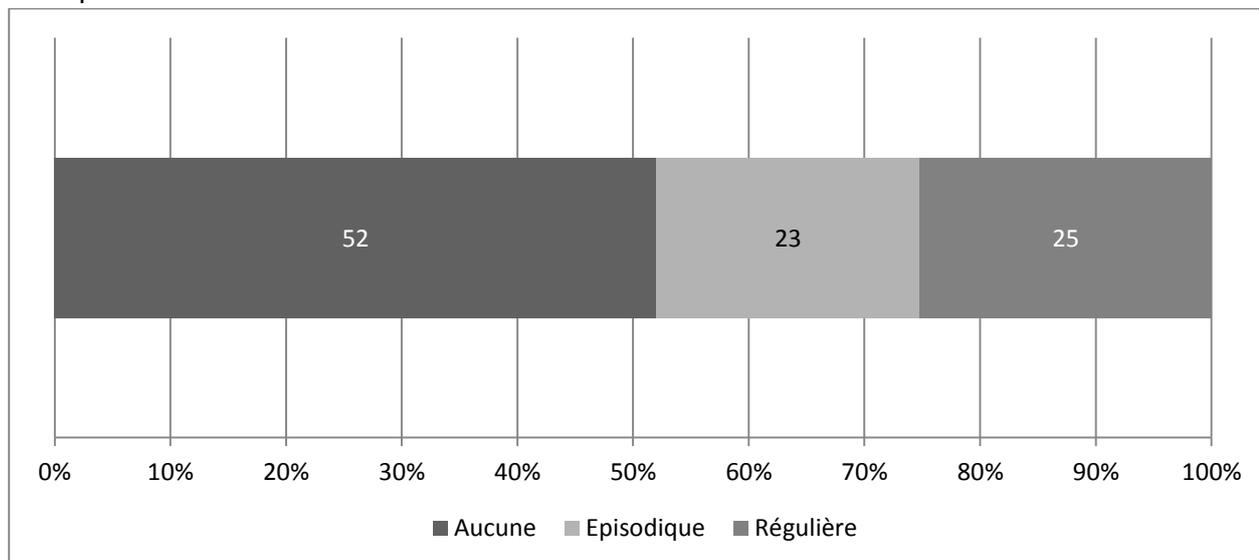
Pour des renseignements méthodologiques sur les données, voir en fin de document.

Sommaire

I.	Pratique d'une activité rémunérée	2
	Variations enregistrées	2
	Par Origine géographique, origine sociale, sexe, niveau d'étude, âge	2
	Par faculté	3
	Gains engendrés par l'activité rémunérée	4
	Nécessité de l'activité rémunérée	4
	Par Origine géographique, origine sociale, sexe, niveau d'étude, âge	5
	Par la régularité de l'activité rémunérée	6
	Lien entre activité rémunérée et études poursuivies	6
	Variations enregistrées	6
	Evaluations en lien avec l'exercice d'une activité rémunérée	7
	Jugements sur l'exercice d'une activité rémunérée	7
	Variation par la fréquence de l'activité rémunérée	8
	Gestion du temps entre activité rémunérée et études	8
	Avis émis sur la gestion du temps entre activité rémunérée et études	9
	Variations en fonction de la fréquence de l'activité rémunérée	9
	Satisfaction quant aux conditions de travail	10
	Par la nécessité de l'activité rémunérée et le lien entre activité rémunérée et études	11
II.	Finances et budget des étudiant-e-s	12
A.	Relations financières avec les parents	12
	Prise en charge des dépenses, par Origine sociale, faculté et niveau d'études	12
	Détail des dépenses prises en charge par les parents	13
	Jugement des étudiant-e-s sur l'aide financière des parents	15
	Participation financière des étudiant-e-s aux frais des parents	16
B.	Autres sources de financement (hors parents et activité rémunérée)	16
	Autres sources de financement citées	17
	Focus sur les bourses d'étude	17
	Focus sur les prêts étudiants	20
III.	Evaluation du niveau de vie global	22
	Par l'origine géographique et l'origine sociale	22
	Par la faculté et le niveau d'étude	23
	Par l'exercice d'une activité rémunérée, la nécessité de l'activité rémunérée et la prise en charge parentale ...	24

I. Pratique d'une activité rémunérée

Pratique d'une activité rémunérée

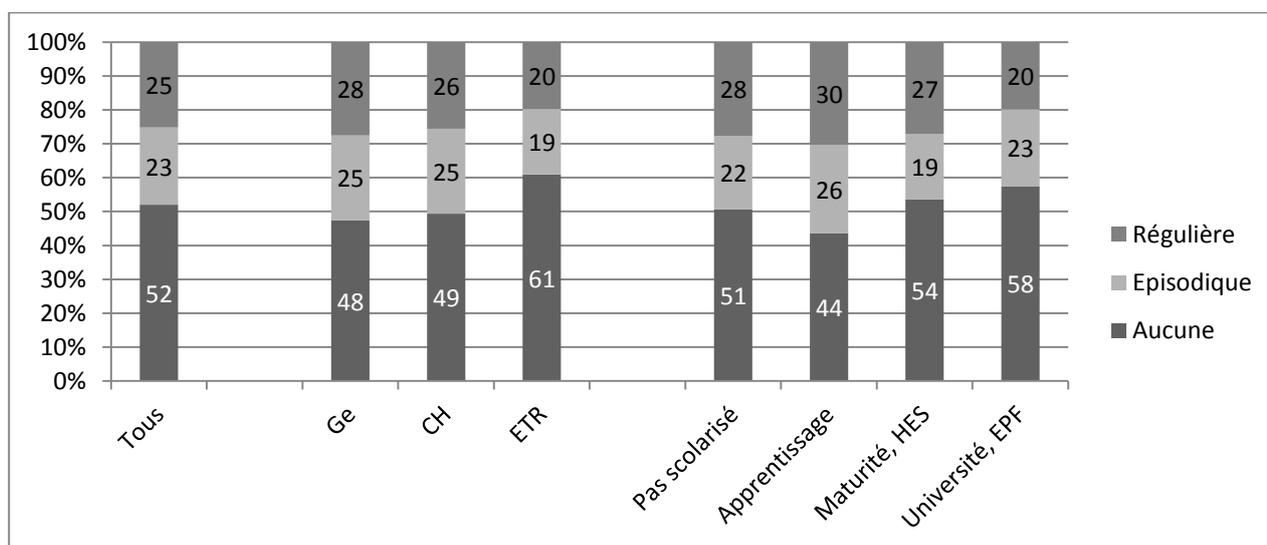


Un peu moins de la moitié des étudiant-e-s pratiquent une activité rémunérée en parallèle de leurs études. Ces étudiant-e-s se répartissent à part égale entre les étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée *régulière* et ceux exerçant une succession d'activités rémunérées *épisodiques*.

Lorsqu'elle est pratiquée *épisodiquement*, l'activité rémunérée s'effectue le plus souvent indifféremment durant l'année scolaire et les vacances (45%). 30% des étudiant-e-s exercent leur activité rémunérée durant l'année scolaire exclusivement et 25% la réserve exclusivement pour les vacances scolaires.

Variations enregistrées

Par Origine géographique, origine sociale, sexe, niveau d'étude, âge



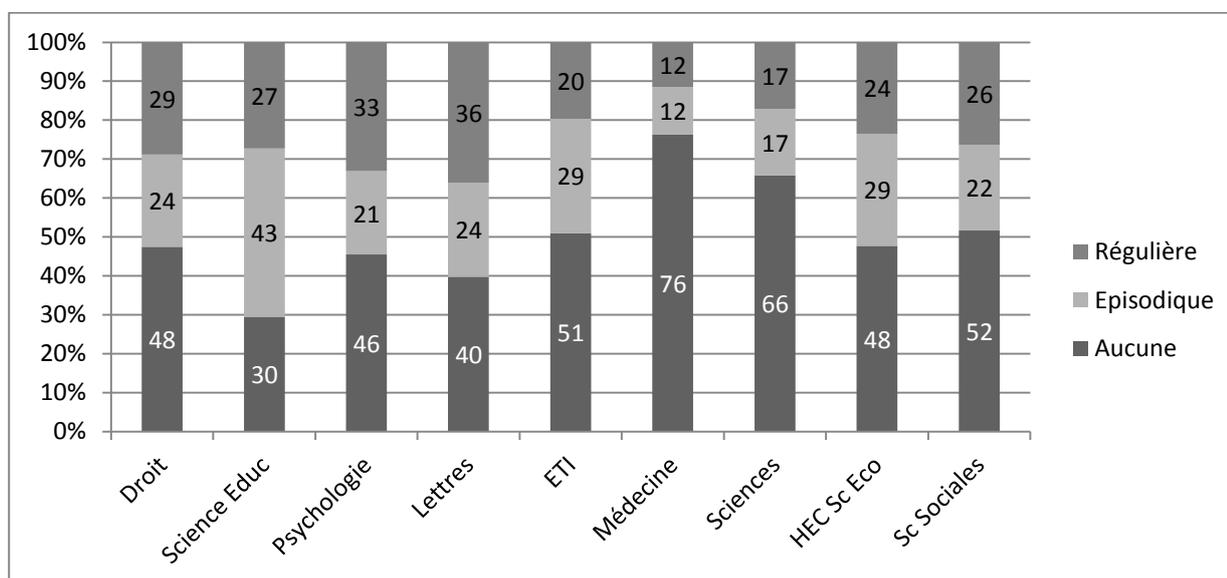
La pratique d'une activité rémunérée en parallèle des études varie en fonction des caractéristiques des étudiant-e-s. Commençons par relever qu'elle ne varie pas significativement en fonction du sexe ou du niveau d'études (bachelor/master).

A l'inverse, l'origine géographique est associée à une pratique différenciée. Les étudiant-e-s *étrangers* sont plus nombreux que les étudiant-e-s *genevois* et *suisses* à ne pas exercer d'activité rémunérée. Ils sont également moins nombreux que leurs homologues à exercer une activité rémunérée *régulière*.

L'origine sociale présente également des variations significatives. Tendanciellement, on pourrait résumer la relation entre origine sociale et activité rémunérée en disant que plus le milieu dont on est issu est aisé, plus on a tendance à ne pas exercer d'activité rémunérée. Le groupe d'étudiant-e-s ayant un père ayant suivi une formation professionnelle (apprentissage ou autre) présente cependant des caractéristiques spécifiques : ce sont les plus nombreux à exercer une activité rémunérée *régulière*. C'est aussi dans ce groupe que l'on compte la plus petite proportion d'étudiant-e-s n'exerçant *aucune* activité rémunérée.

L'âge est associé à la pratique d'une activité rémunérée. La moyenne d'âge des étudiant-e-s ayant une activité rémunérée *régulière* est significativement plus élevée (24,75 ans) que celles des étudiant-e-s ayant une activité rémunérée *épisode* (22,66 ans) ou ne travaillant pas (22.32 ans). L'âge médian, également plus élevé (22 ans contre 21 ans) vient confirmer cette tendance.

Par faculté



La pratique d'une activité rémunérée varie grandement d'une faculté à l'autre. En Médecine, 76% des étudiant-e-s n'exercent *aucune* activité rémunérée en parallèle de leurs études. En Sciences de l'éducation, ils ne sont que 30% dans cette situation. Les facultés présentent des populations étudiant-e-s ayant des profils différents, de telle sorte que des analyses complémentaires seraient utiles pour distinguer ce qui relève de l'organisation facultaire et ce qui est attribuable au profil social des étudiant-e-s.

Gains engendrés par l'activité rémunérée

Lorsque l'on interroge les étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée, régulière ou épisodiques, sur les gains que leur a rapportés cette activité au cours des 6 derniers mois, les résultats sont les suivants.

Tous types d'activité rémunérée confondus, la moyenne se situe à 4690 CHF. La médiane, qui présente l'exacte milieu de l'effectif, se situe à 2550 CHF, ce qui revient à dire que la moitié des étudiant-e-s ont gagné plus de 2550 CHF par l'exercice d'une activité rémunérée au cours des 6 derniers mois, alors que l'autre moitié a gagné moins que cette somme.

Pour une analyse encore plus fine, on peut ventiler ces données en fonction de la fréquence de l'activité rémunérée, épisodique ou régulière :

Variation par la fréquence de l'activité rémunérée

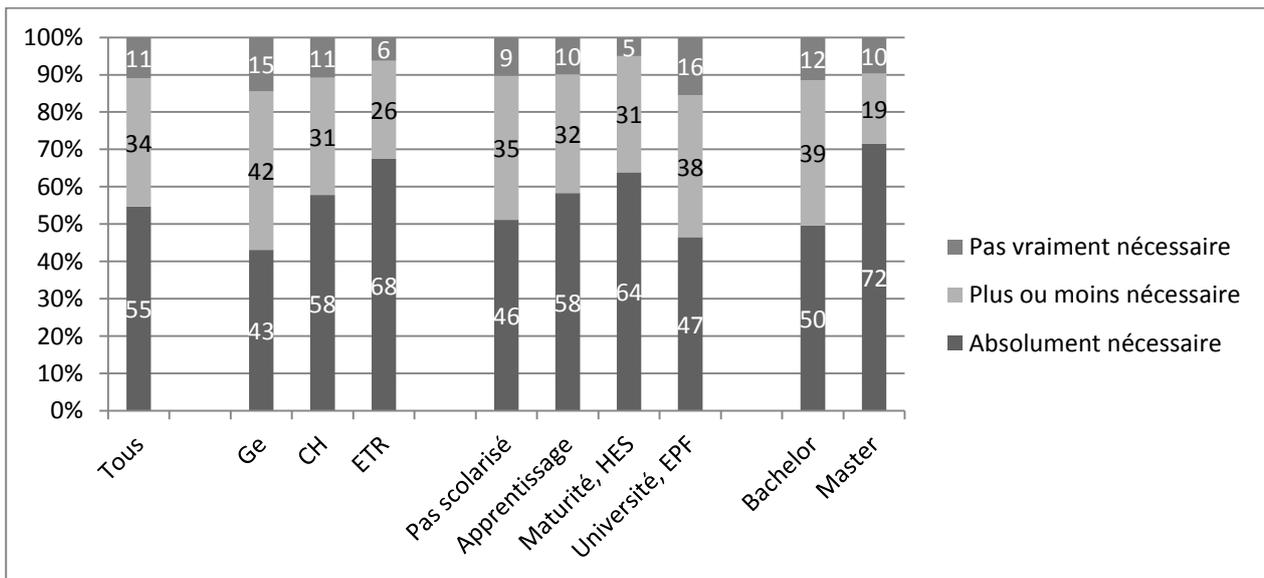
	Activité épisodique	Activité régulière
Moyenne	2987 CHF	6182 CHF
Médiane	2000 CHF	3443 CHF

Nécessité de l'activité rémunérée

Une autre manière de considérer l'exercice d'une activité rémunérée, est de s'intéresser à la *nécessité* que celle-ci recouvre pour l'étudiant-e. Cette nécessité renvoie prioritairement à l'aspect économique et aux moyens de subsistance que l'activité rémunérée confère. Evidemment, cette évaluation est réservée aux étudiant-e-s qui exercent une activité rémunérée, qu'elle soit épisodique ou régulière.

Cet indicateur est intéressant car il induit une dimension de dépendance fonctionnelle de l'étudiant envers l'exercice d'une activité rémunérée. Mener de front études et activité rémunérée peut engendrer des difficultés en termes d'emploi du temps ou de fatigue, cet indicateur permet de percevoir la marge de manœuvre dont l'étudiant-e dispose vis-à-vis de son activité rémunérée. Un étudiant-e déclarant une activité rémunérée *absolument nécessaire* sera perçu comme ayant une possibilité restreinte de moduler le temps alloué à son activité rémunérée en fonction des contraintes de ses études (surcharge de travail, période d'examens, de stage, de mobilité).

Par origine géographique, origine sociale, sexe, niveau d'étude, âge



Les étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée sont près de 55% à l'estimer *absolument* nécessaire. A l'inverse, seuls 11% ne l'estime *pas vraiment* nécessaire.

Cette nécessité varie en fonction de l'origine géographique. Parmi les étudiant-e-s qui travaillent, la nécessité croît en fonction de la distance : les étudiant-e-s genevois déclarent une nécessité moindre que les étudiant-e-s confédérés, alors que les étudiant-e-s étrangers déclarent la nécessité la plus grande (68% d'*absolument nécessaire*).

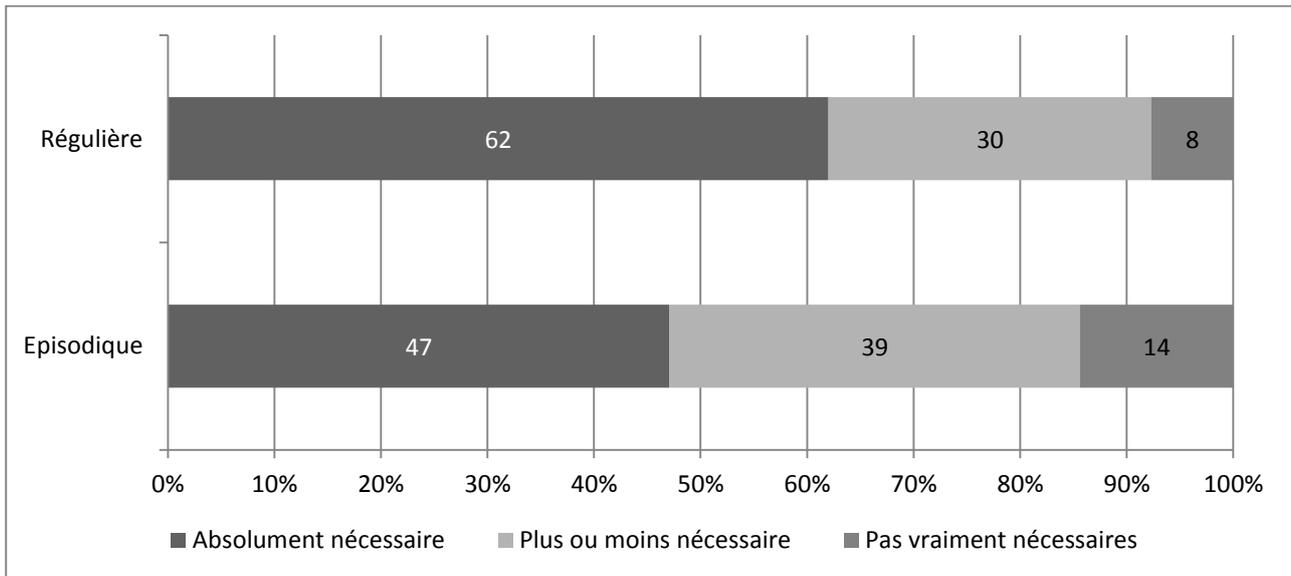
Le lien avec l'origine sociale est ambigu. Les étudiant-e-s issus de milieux universitaires entretiennent le lien le moins nécessaire avec l'activité rémunérée, puisqu'ils sont à la fois les plus nombreux à déclarer qu'elle n'est *pas vraiment nécessaire* (16%) et les moins nombreux à la considérer *absolument nécessaire* (47%). Parmi les autres gradients sociaux, la relation est surprenante puisque c'est parmi les étudiant-e-s issus de milieux moyens supérieurs (père ayant obtenu une maturité ou une HES) que la proportion d'étudiant-e-s déclarant l'activité rémunérée *absolument nécessaire* est la plus élevée (64%). Celle-ci est plus importante qu'au sein des étudiant-e-s issus de gradients sociaux moins élevés.

Une variation s'effectue également en fonction du niveau d'études suivi : les étudiant-e-s de niveau master étant bien plus nombreux (72%) que ceux de bachelor (50%) à estimer leur activité rémunérée *absolument nécessaire*.

On notera enfin que la faculté ainsi que le sexe n'engendrent pas de différence significative.

De manière générale, on peut relever que la proportion d'étudiant-e-s déclarant leur activité rémunérée *absolument nécessaire* reste cependant relativement élevée, même au sein de groupes ayant a priori une possibilité économique importante. Cela est un fait relativement nouveau.

Par la régularité de l'activité rémunérée

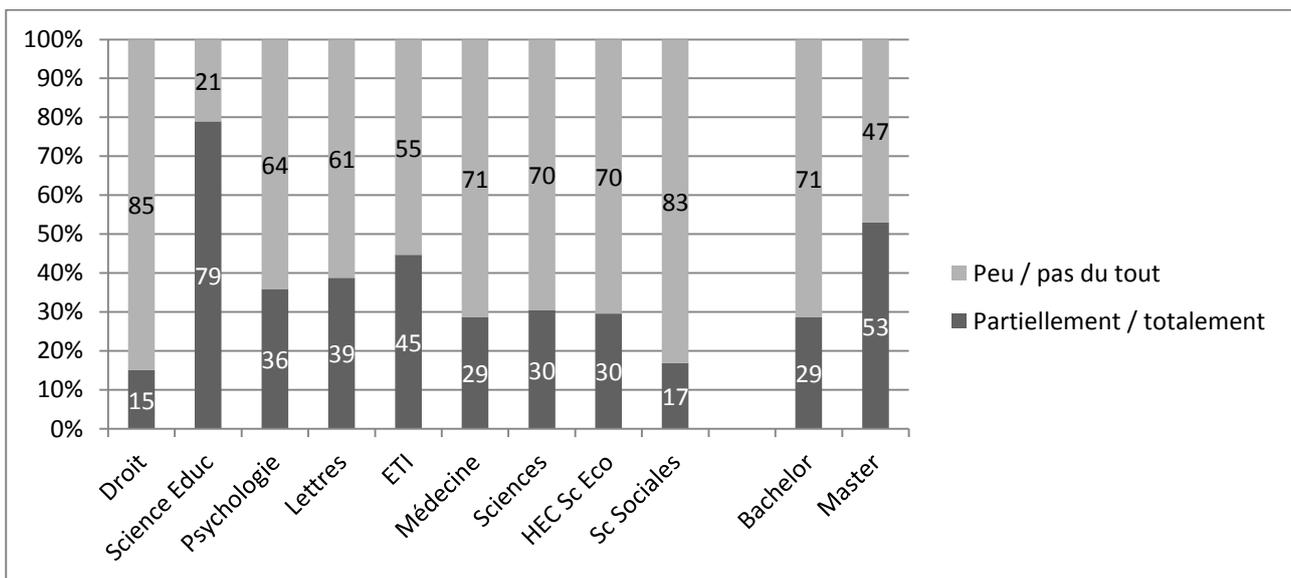


La ventilation en fonction de la fréquence de l'activité rémunérée montre une relation positive et linéaire : les étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée *régulière* ont davantage tendance à la considérer nécessaire que ceux exerçant une activité *épisodique*.

Lien entre activité rémunérée et études poursuivies

On examine également si l'activité rémunérée exercée peut être considérée en lien avec la formation suivie. L'activité rémunérée qui présente un lien avec les études poursuivies présente un intérêt supérieur, puisqu'elle s'intègre de manière plus cohérente dans le projet professionnel et formatif. Elle acquiert une dimension autre que la simple subsistance économique de court terme.

Variations enregistrées



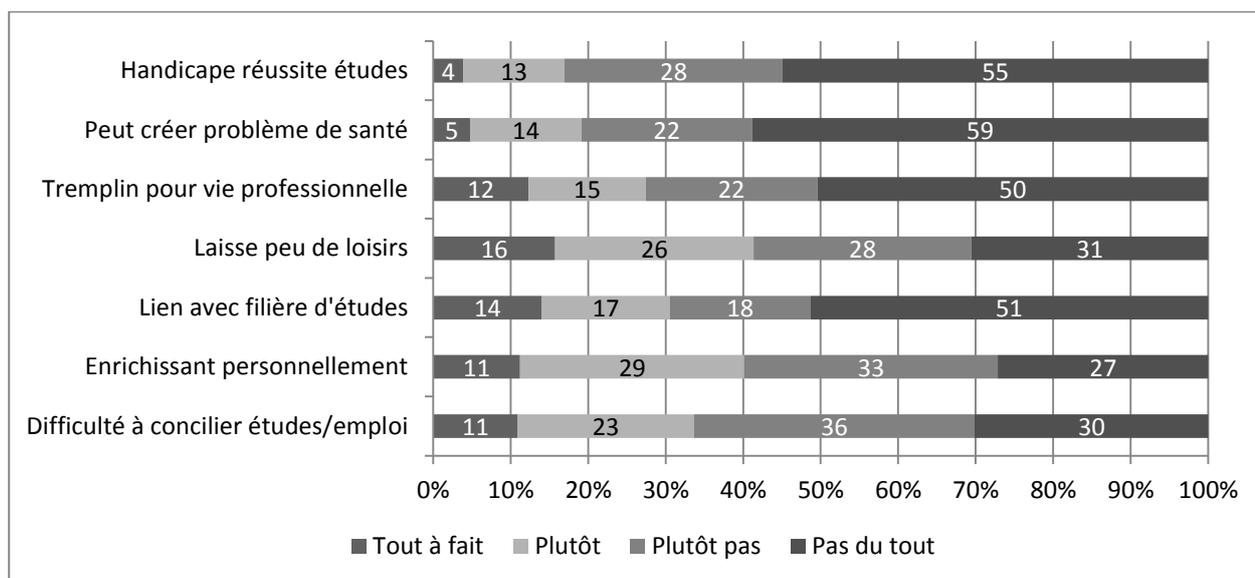
Seule la faculté d'appartenance et le niveau d'études présentent des variations significatives. Les autres variables de contrôle - sexe, origine sociale du père, origine géographique – n'enregistrent pas de différence. Au sein des facultés, on voit que c'est la faculté des sciences de l'éducation qui se démarque sensiblement, avec, dans une moindre mesure, l'ETI. Cela n'a rien d'étonnant puisque ces deux facultés intègrent des formations qui sont spécialement destinées aux individus déjà actifs dans leurs branches respectives.

L'âge présente un lien positif : plus on est âgé, plus l'activité rémunérée est en lien avec les études poursuivies. Il est possible que les étudiant-e-s de Sciences de l'éducation et de l'ETI soient principalement responsable de ce lien.

La fréquence de l'activité rémunérée n'engendre pas de différence quant au lien qui peut être fait avec les études suivies : que l'on exerce une activité rémunérée régulièrement ou épisodiquement, on présente la même probabilité que cette activité rémunérée soit en lien avec les études suivies.

Evaluations en lien avec l'exercice d'une activité rémunérée

Jugements sur l'exercice d'une activité rémunérée

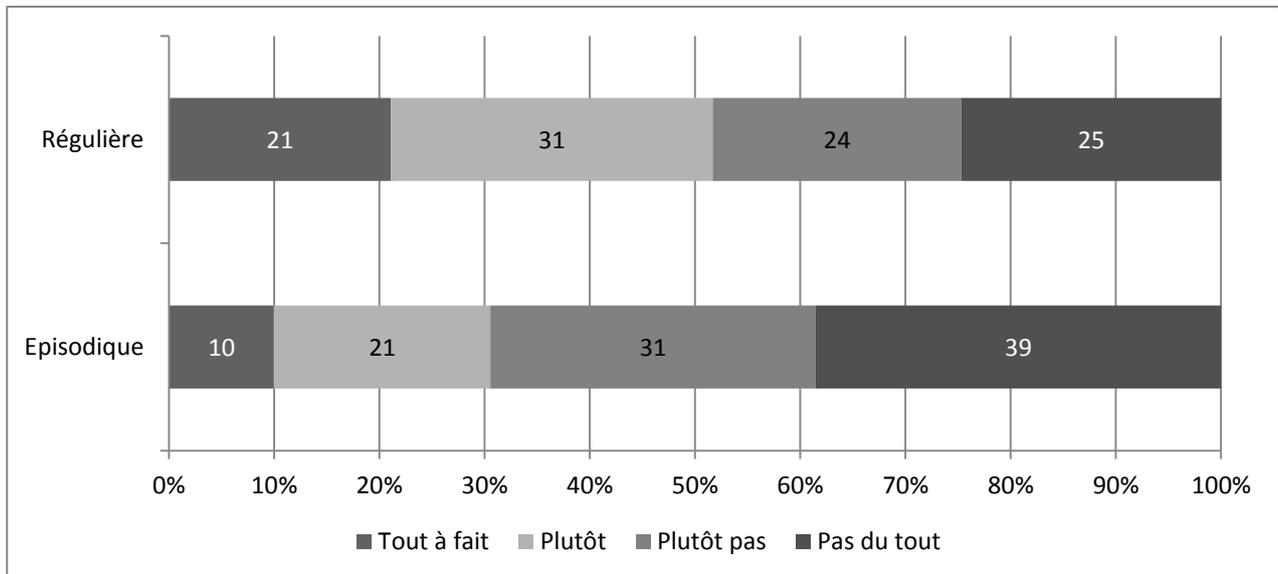


Il a été proposé aux étudiant-e-s qui exerçaient une activité rémunérée, qu'elle soit *régulière* ou *épisodique*, de se prononcer sur un certain nombre d'affirmations en lien avec leur situation personnelle. Il leur était demandé de juger les affirmations proposées.

Sans entrer dans le détail de chaque proposition, il ressort que l'opinion majoritaire considère l'exercice d'une activité rémunérée comme un facteur impliquant (34% d'étudiant-e-s *tout à fait* ou *plutôt* d'accord avec le fait qu'ils ont des difficultés à concilier études et emploi, 42% estimant que leur situation laisse peu de loisirs) mais pas menaçant (19% estiment que cela peut créer des problèmes de santé, 17% que cela peut handicaper la réussite de leurs études). 27% estiment l'exercice d'une activité rémunérée comme un potentiel tremplin pour leur vie professionnelle future alors que 40% l'estiment enrichissante personnellement.

Variation par la fréquence de l'activité rémunérée

La seule différence significative concernant les jugements portés sur l'exercice d'une activité rémunérée en fonction de la fréquence, concerne l'item *me laisse peu de loisirs*. Il est logiquement davantage mis en avant par les étudiant-e-s ayant une activité rémunérée régulière qu'épisodique.

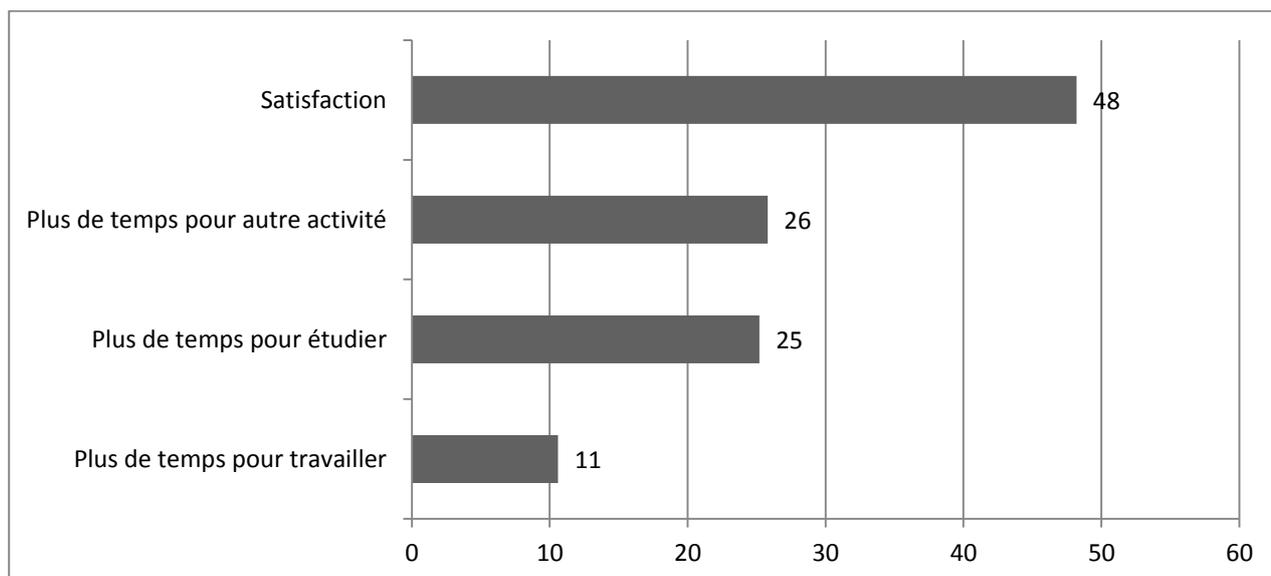


Pour tous les autres items, il n'y a pas de différence significative selon que l'on ait une activité rémunérée *épisodique* ou *régulière*.

Gestion du temps entre activité rémunérée et études

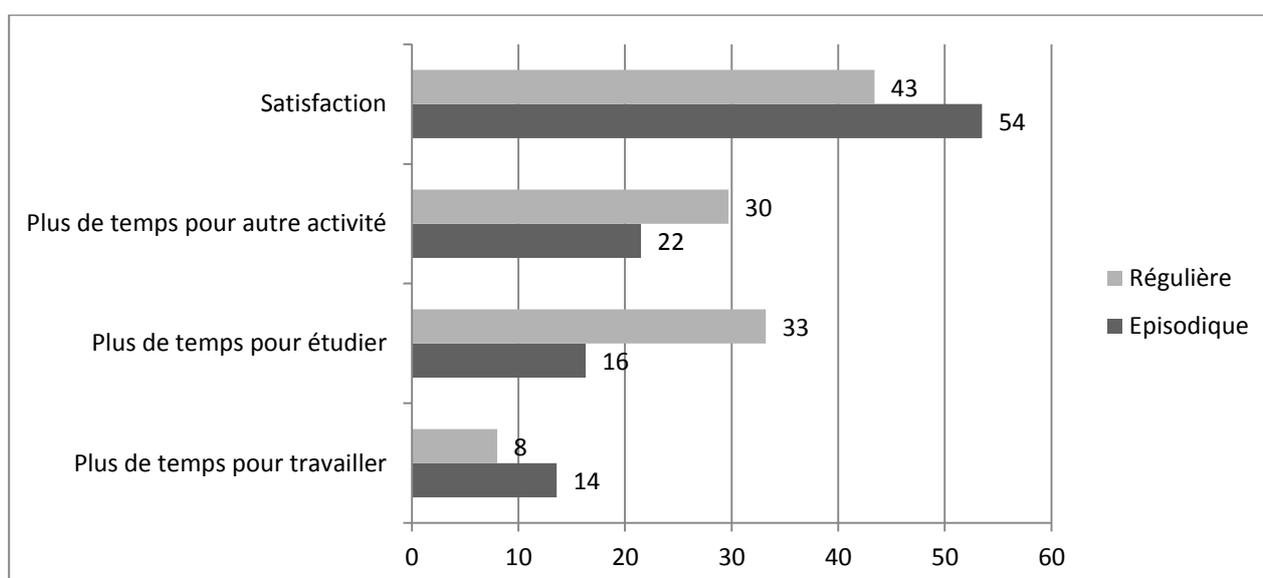
Comme nous l'avons évoqué, la gestion du temps est un poste qui peut se révéler problématique dès lors que l'on mène de front une activité rémunérée et des études. Pour vérifier cela, il a été demandé aux étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée de faire part de leur sentiment vis-à-vis d'une possible difficulté à assumer l'articulation de ce double engagement. Il leur a été demandé de citer quelle était leur état d'esprit par rapport à leur situation (ils pouvaient citer différents items).

Avis émis sur la gestion du temps entre activité rémunérée et études



Globalement, un étudiant-e-s sur deux (48%) a cité qu'il était *satisfait* du temps qu'il disposait pour l'activité rémunérée et sa formation. Le besoin d'avoir davantage de temps à consacrer à d'autres activités que l'activité rémunérée ou les études a été exprimé par 26% des étudiant-e-s, alors qu'ils étaient quasiment la même proportion à souhaiter davantage de temps à consacrer à leurs études. Enfin, 11% des étudiant-e-s ont déclaré souhaiter davantage de temps pour exercer une activité rémunérée.

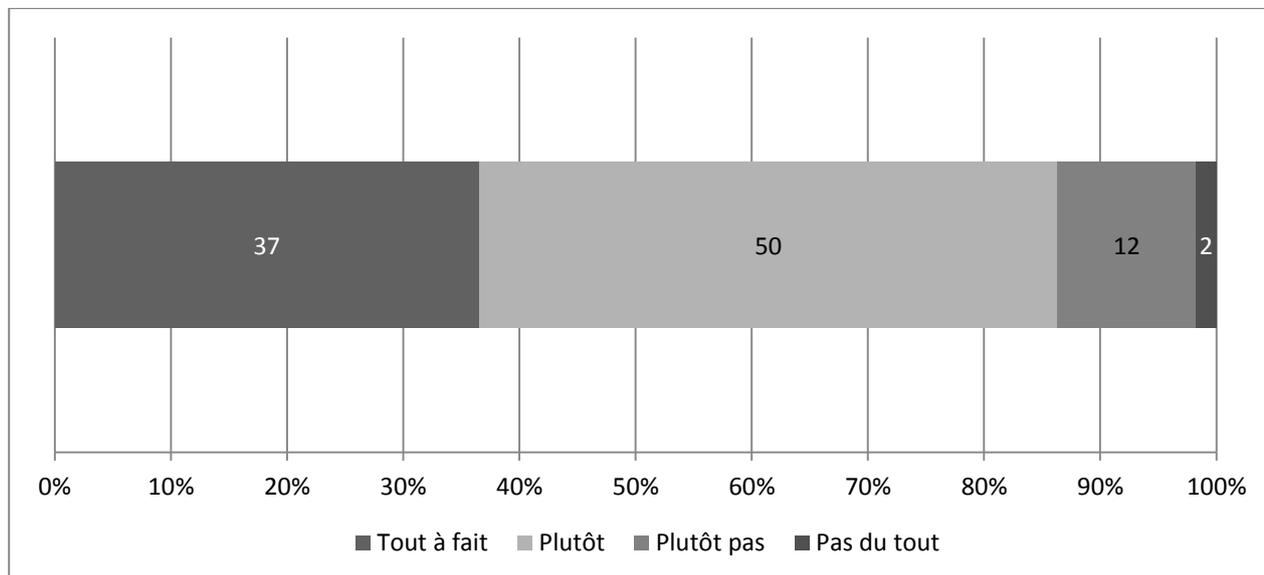
Variations en fonction de la fréquence de l'activité rémunérée



Comme on peut le supposer, des variations se font sentir dans les taux de réponses en fonction de la fréquence de l'activité rémunérée. Les étudiant-e-s ayant une activité rémunérée *régulière* sont moins satisfaits du temps dont ils disposent. Ils sont davantage demandeurs de temps pour *étudier* (33%) et *pour d'autres activités* (30%).

On notera également que 14% des étudiant-e-s ayant une activité *épisode* aimeraient pouvoir disposer de plus de temps à consacrer à l'activité rémunérée.

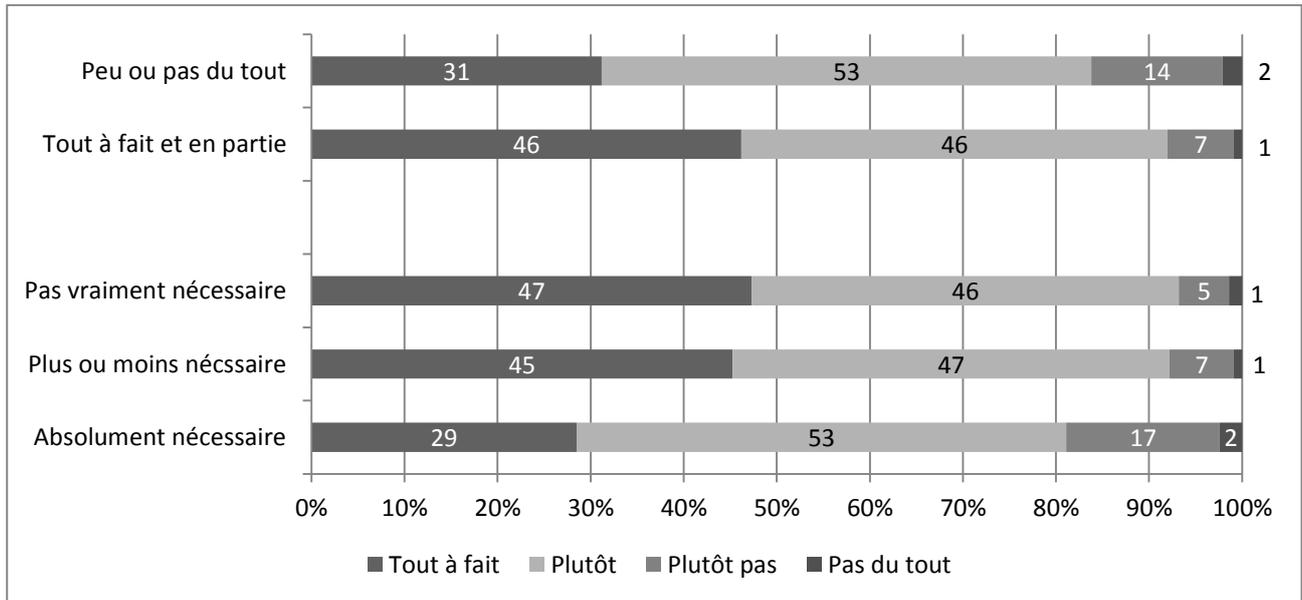
Satisfaction quant aux conditions de travail



Les étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée ont également été questionné sur leur satisfaction quant aux conditions dont celle-ci se déroule. A nouveau, la situation globale est majoritairement positive puisque 87% des étudiant-e-s se déclarent *tout à fait* ou *plutôt* satisfait de leurs conditions de travail. Ils sont 2% à n'être *pas du tout* satisfait.

Cette répartition ne subit pas de variation significative en fonction de la fréquence de l'activité rémunérée : le fait d'avoir une activité rémunérée *épisode* ou *régulière* ne modifie pas le jugement porté sur les conditions de travail.

Par la nécessité de l'activité rémunérée et le lien entre activité rémunérée et études



Par contre, des variations se font sentir en fonction du lien entre l'activité rémunérée et les études, ainsi que du degré de nécessité déclaré de l'activité rémunérée.

Les étudiant-e-s dont l'activité rémunérée est le plus en lien avec les études poursuivies sont également tendanciellement davantage *satisfaits* des conditions de leur activité rémunérée. On peut imaginer que le lien entretenu avec les études poursuivies soit constitutif du jugement positif sur les conditions de travail.

En ce qui concerne la nécessité déclarée de l'activité rémunérée, la relation est plutôt négative. Plus la nécessité déclarée de l'activité rémunérée est importante, plus la satisfaction vis-à-vis des conditions de cette activité rémunérée est réduite. Les étudiant-e-s ayant la plus grande nécessité vis-à-vis de leur activité rémunérée sont également ceux qui déclarent les conditions de travail les plus problématiques.

II. Finances et budget des étudiant-e-s

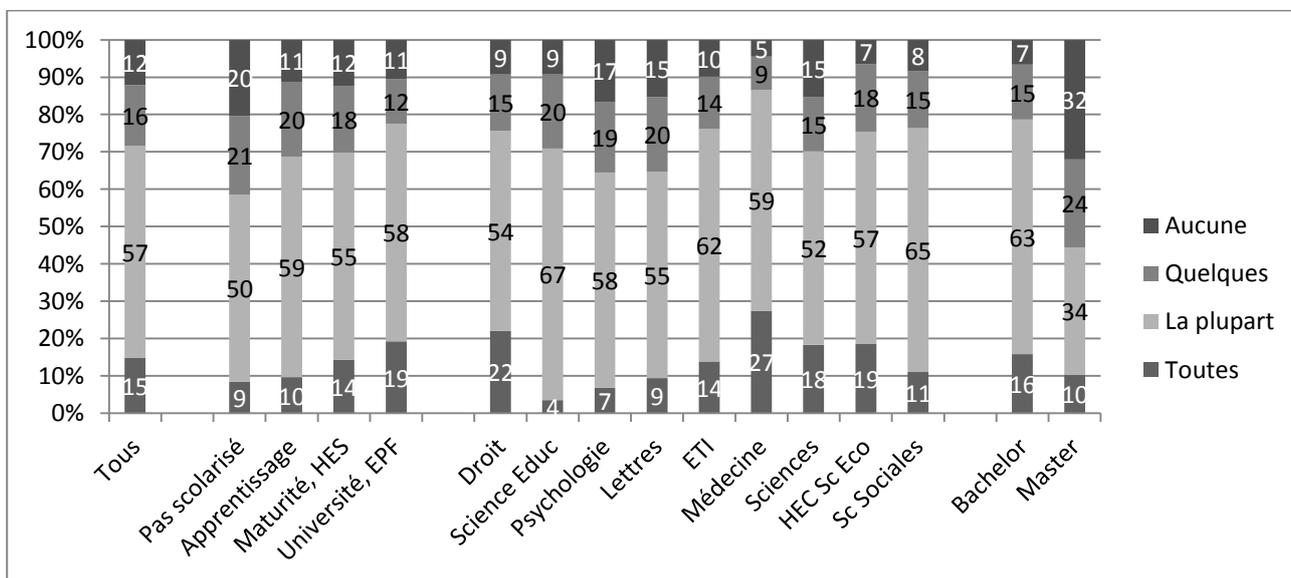
En dehors de l'activité rémunérée, on se concentrera ici sur la composition du budget des étudiant-e-s. Parmi les différentes sources de financement, on examinera prioritairement les relations financières avec les parents.

A. Relations financières avec les parents

On considérera dans premier temps la prise en charge parentale. Celle-ci est appréhendée par le degré de prise en charge des dépenses de l'étudiant-e-s par les parents.

De manière générale, les dépenses de 15% des étudiant-e-s sont *entièrement* prises en charge par les parents. La situation la plus répandue, qui est vraie pour 57% des étudiant-e-s, est celle où les parents prennent en charge la *majorité* des dépenses, mais laissent l'étudiant-e assumer quelques dépenses par lui-même. Nous verrons par la suite la nature des dépenses laissées à la charge des étudiant-e-s dans cette situation. Enfin, 12% des étudiant-e-s déclarent ne pouvoir compter sur *aucune* aide parentale pour assumer leurs dépenses.

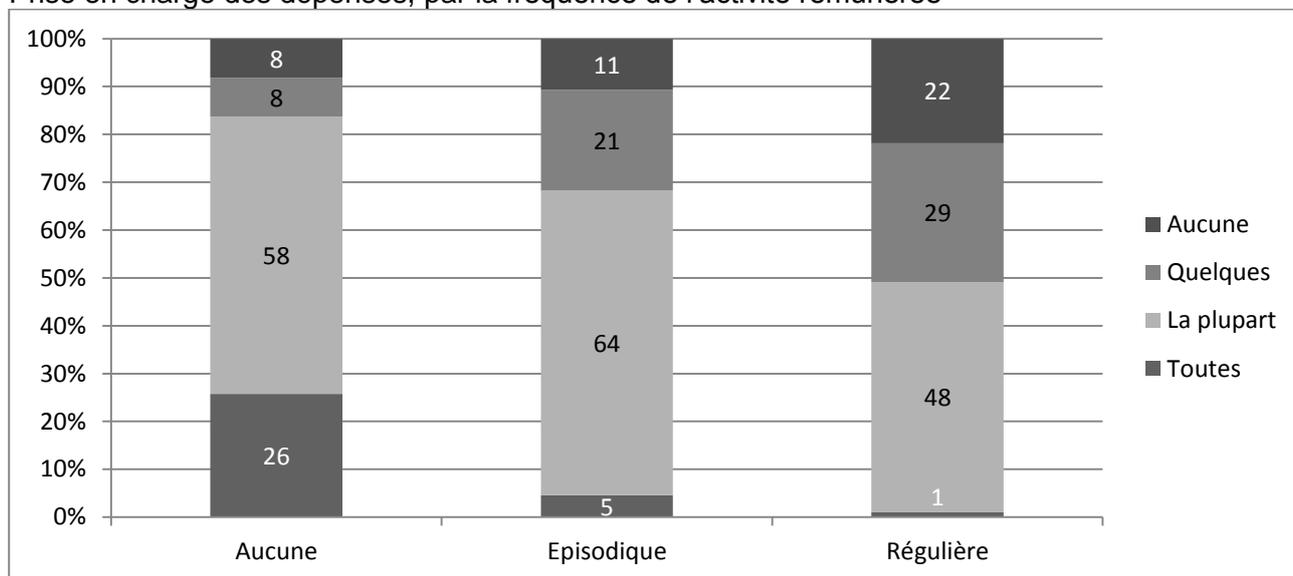
Prise en charge des dépenses, par Origine sociale, faculté et niveau d'études



Des variations se font sentir en fonction de l'origine sociale. De manière générale, plus l'étudiant-e est issu d'un milieu social élevé, plus il a de chance d'être *totalem* ou majoritairement pris en charge par ses parents. Les étudiant-e-s issus de parents les plus bas présentent la proportion la plus élevée d'étudiant-e-s ne pouvant compter sur *aucune* aide parentale (20%), alors que la proportion moyenne au sein des autres groupes sociaux est stable à environ 11%.

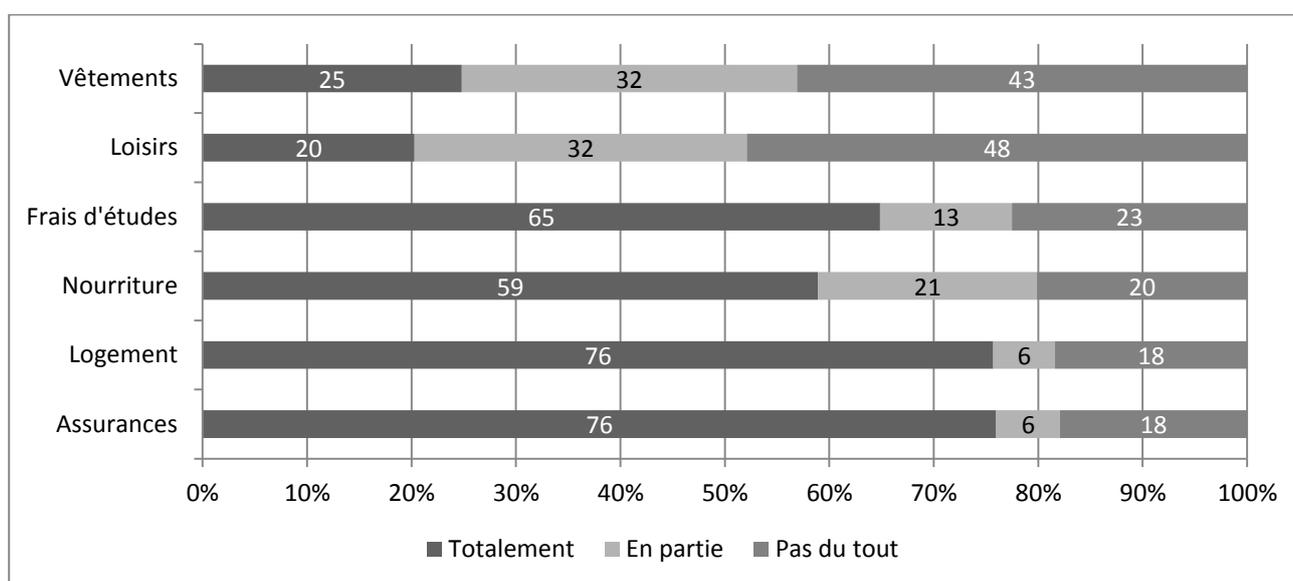
La prise en charge parentale se distribue différemment au sein de la population étudiante entre les facultés et les degrés d'études. Les étudiant-e-s de master sont davantage indépendants de leurs parents (32% ne reçoivent *aucune* aide) alors que les étudiant-e-s de bachelor sont 7%. Ces variations peuvent s'expliquer par des influences diverses qui s'appliquent au sein de la faculté et du degré d'études, comme la composition sociale et l'âge moyen. Par contre, l'origine géographique n'implique pas de variation significative.

Prise en charge des dépenses, par la fréquence de l'activité rémunérée



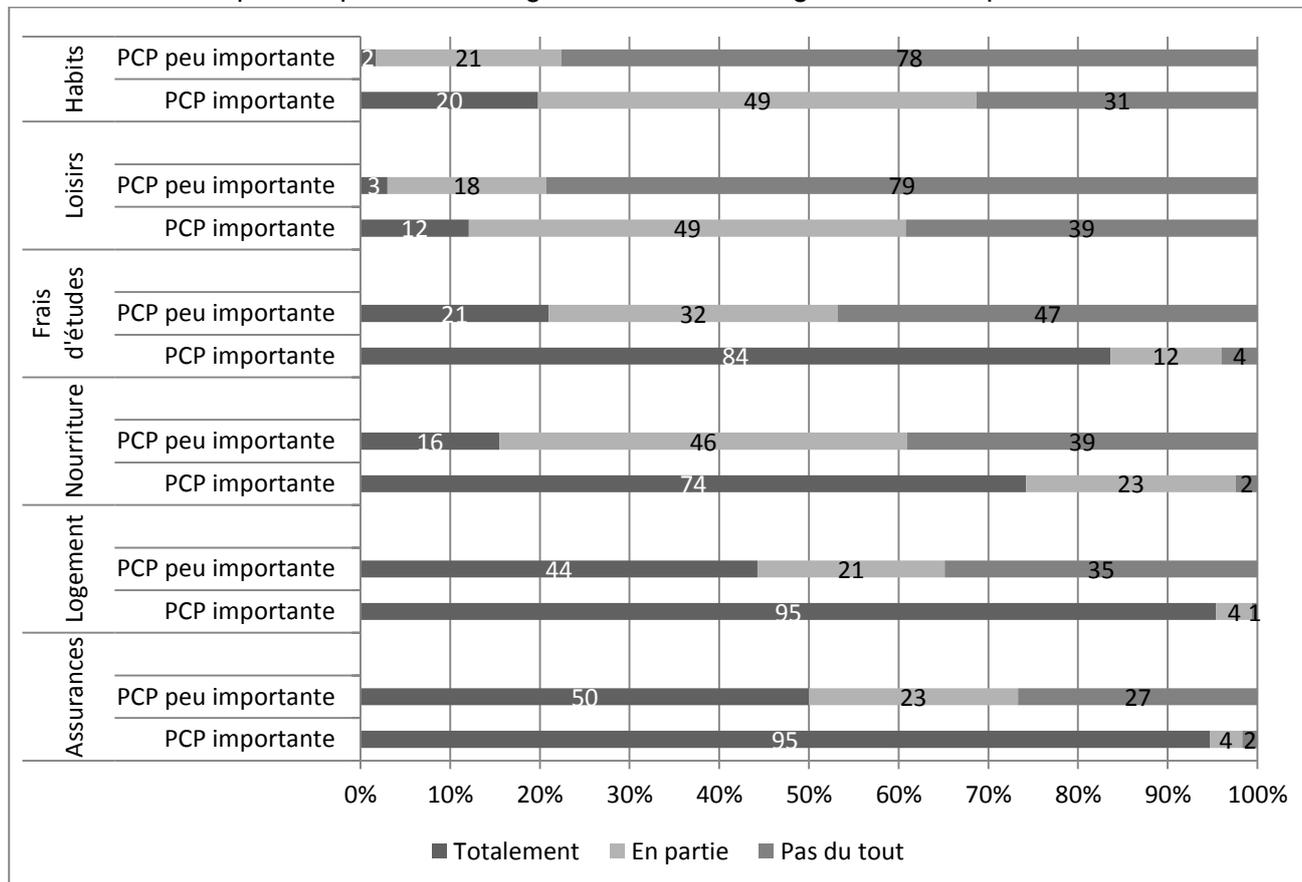
La prise en charge parentale des dépenses varie également en fonction de la fréquence de l'activité rémunérée. Plus l'activité rémunérée est régulière, plus la prise en charge parentale est réduite. Par contre, il n'est pas possible de déterminer si la fréquence de l'activité rémunérée agit comme facteur *correctif* (l'activité rémunérée est importante pour palier une prise en charge parentale insuffisante) ou *correcté* (la prise en charge parentale est réduite dès lors que l'activité rémunérée est importante).

Détail des dépenses prises en charge par les parents



L'analyse dans le détail des dépenses prises en charge par les parents révèle que certaines dépenses sont plus massivement assumées par les parents. C'est notamment le cas de dépenses obligatoires (assurances, logement, frais d'études), au contraire des dépenses de loisirs ou d'habillements. Cette distribution entre les dépenses essentielles et accessoires se dessine encore plus nettement dès lors que l'on ventile les réponses en fonction du type de prise en charge parentale :

Variations des dépenses prises en charge en fonction du degré d'aide des parents



On voit bien qu'il existe une gradation dans la nature des dépenses prises en charge. Certaines dépenses, telles que celles d'assurances et de logement demeurent les dépenses prises en charge le plus massivement par les parents, que l'étudiant soit en situation de protection parentale *importante* ou *peu importante*. Evidemment, la proportion d'étudiant-e-s dont les parents prennent en charge *totaletement* ces dépenses varie selon que la protection parentale est *importante* ou *peu importante*, mais elles demeurent les dépenses qui sont le plus prises en charge *totaletement* dans les deux situations. Le ratio de réduction se situe aux alentours de 2 entre les deux situations de prise en charge parentale.

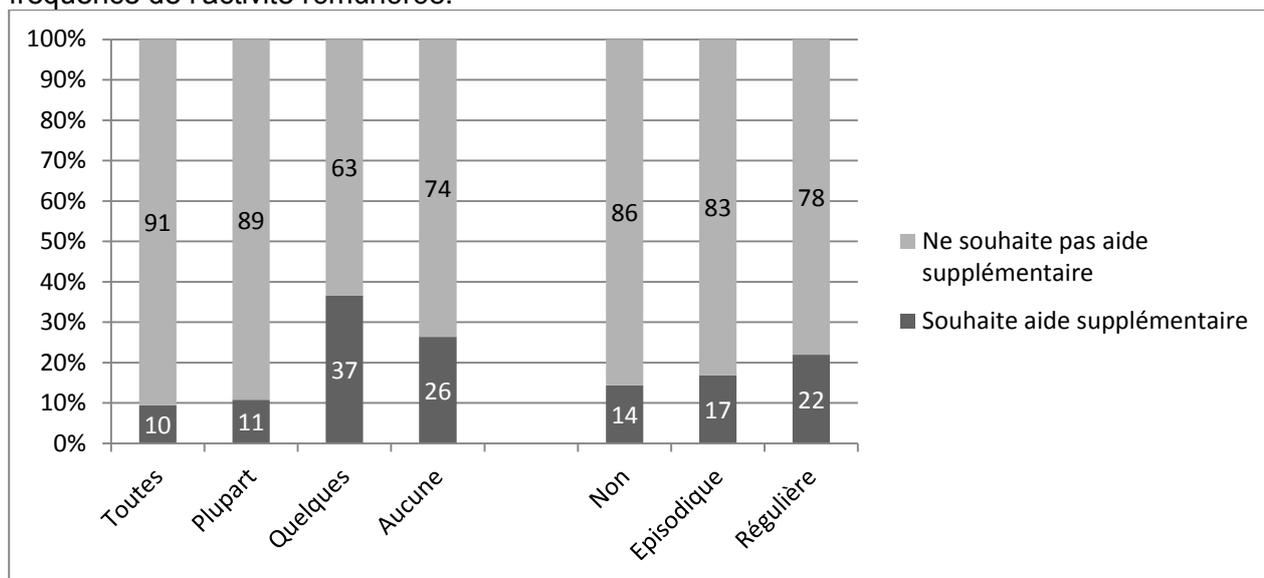
La prise en charge des frais d'études, par exemple, subi une diminution importante selon que l'étudiant présente une prise en charge parentale *importante* (84% des parents paient *totaletement* les frais d'études) ou une prise en charge parentale *peu importante* (il n'y a plus que 21% des parents qui assument *totaletement* ces frais). Dans ce cas précis, la proportion d'étudiant-e-s dont les parents prennent en charge *totaletement* ce type de dépense est divisé par 4 d'une situation de protection parentale à l'autre.

Le même phénomène s'observe avec les dépenses de nourriture. En situation de protection parentale *importante*, 74% des parents assument *totalem*ent les frais de nourriture des étudiant-e-s, alors que cette proportion tombe à 16% lorsque la protection parentale est *peu importante*.

Jugement des étudiant-e-s sur l'aide financière des parents

De manière globale, 17% des étudiant-e-s souhaiteraient que leurs parents les aident financièrement davantage. Ces étudiant-e-s se répartissent ainsi : 14% déclarent que leurs parents ne *peuvent* pas les aider davantage, alors que 3% déclarent que leurs parents ne *veulent* pas les aider davantage. 83% ne souhaitent pas d'aide supplémentaire de la part de leurs parents.

Variations enregistrées par degré de prise en charge des dépenses par les parents et par la fréquence de l'activité rémunérée.



Il n'y a pas de différence significative en fonction des principales variables socio-économiques : sexe, origine sociale, origine géographique, faculté.

C'est bel et bien l'interaction entre la situation familiale et la situation individuelle de l'étudiant qui semble jouer un rôle primordial ici.

Sans grande surprise, c'est lorsque la prise en charge parentale est *peu importante* que le souhait d'être aidé davantage est le plus cité par les étudiant-e-s. Il atteint 37% des étudiant-e-s dont les parents ne prennent en charge que *quelques dépenses*. Ce taux est plus important qu'au sein des étudiant-e-s qui ne reçoivent *aucune* aide parentale (26%). Ainsi, lorsque l'on est *peu* aidé financièrement par ses parents, on souhaiterait davantage être aidé que lorsque l'on n'est *pas aidé du tout*.

Une relation apparaît entre la fréquence de l'activité rémunérée et le souhait d'être aidé financièrement davantage : plus l'activité rémunérée est régulière, plus on souhaiterait être aidé *davantage* par ses parents. 14% des étudiant-e-s n'ayant *aucune* activité rémunérée émettent ce souhait, alors qu'ils sont 22% chez les étudiant-e-s ayant une activité rémunérée *régulière*.

Participation financière des étudiant-e-s aux frais des parents

On considère traditionnellement le flux financier des parents vers les enfants-étudiant-e-s. C'est oublier que dans certains cas, les étudiant-e-s participent aux frais du groupe familial, inversant ainsi le flux financier.

Cette situation demeure cependant minoritaire, puisqu'elle concerne 4% des étudiant-e-s, qui aident financièrement leurs parents. Cette pratique est davantage répandue chez les étudiant-e-s ayant des parents *peu scolarisés* (pas scolarisé ou scolarité obligatoire). Chez ces étudiant-e-s, la proportion d'étudiant-e-s aidant financièrement leurs parents monte à 8%, alors qu'elle se situe aux alentours de 3-4% chez les étudiant-e-s d'autres extractions sociales.

Lorsque les étudiant-e-s aident financièrement leurs parents, la somme moyenne versée s'élève à 576 francs par mois. La médiane se situe à 340 francs, ce qui signifie que la moitié des étudiant-e-s versent à leur parents une somme inférieure à 340 francs et l'autre moitié une somme supérieure. Le détail de la répartition se trouve ci-dessous :

Montant de la participation financière des étudiant-e-s

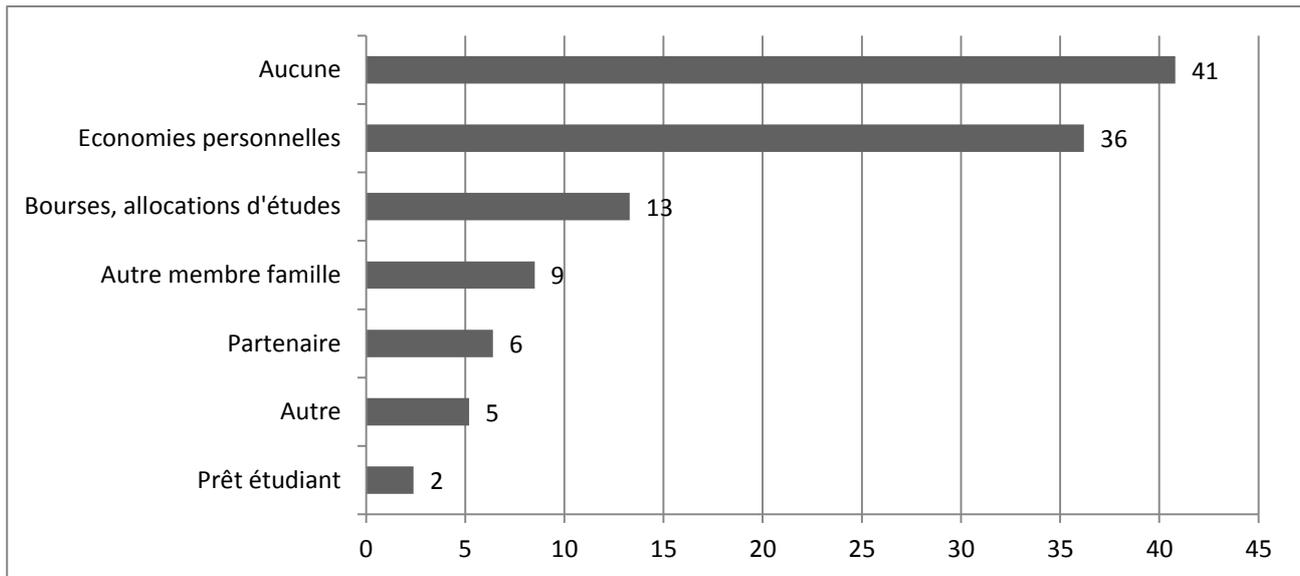
Moyenne		576 CHF
Médiane		340 CHF
Quartiles :		
	25%	200 CHF
	50%	340 CHF
	75%	650 CHF
Maximum		2500 CHF

B. Autres sources de financement (hors parents et activité rémunérée)

On a pu voir que les relations financière entre les étudiant-e-s et leurs parents, ainsi que le recours à l'activité rémunérée représentaient des axes d'exploration du budget des étudiant-e-s importants.

Cependant il existe d'autres sources de financement vers lesquels l'étudiant-e-s peut se tourner, soit par choix, soit par obligation. Ce sont ces sources de financement autres que l'activité rémunérée et l'aide parentale qui sont explorées dans cette partie.

Autres sources de financement citées

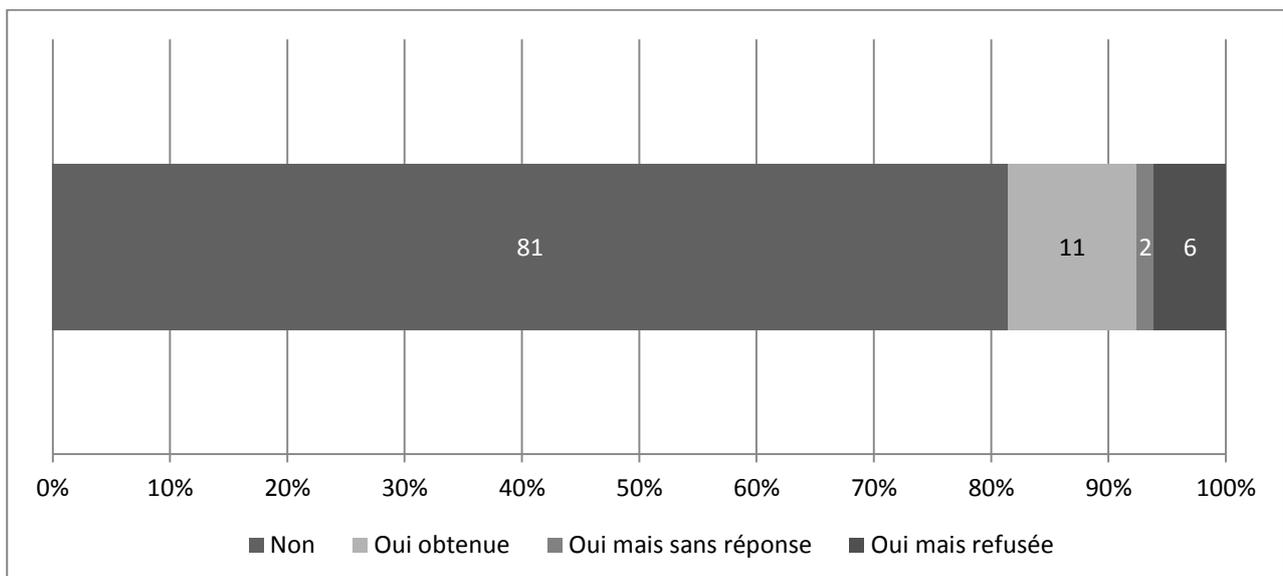


Les étudiant-e-s avaient la possibilité de citer différentes sources de financement et de donner plusieurs réponses possibles, ce qui explique que le total ne fasse pas 100%. On notera que 41% des étudiant-e-s ont cependant déclaré ne disposer d'*aucune autre source de financement* que l'aide parentale ou l'activité rémunérée.

Les *économies personnelles* sont sollicitées dans 36% des cas, représentant le premier poste de financement *alternatif* avancé par les étudiant-e-s. Les *bourses et allocations d'études* viennent ensuite et concernent 13% des étudiant-e-s. Enfin on retrouve l'aide apportée par des personnes tierces telles que *d'autres membres de la famille* ou les *partenaires*. Les *prêts étudiants* sont la solution la moins citée et concerne 2% des étudiant-e-s.

Focus sur les bourses d'étude

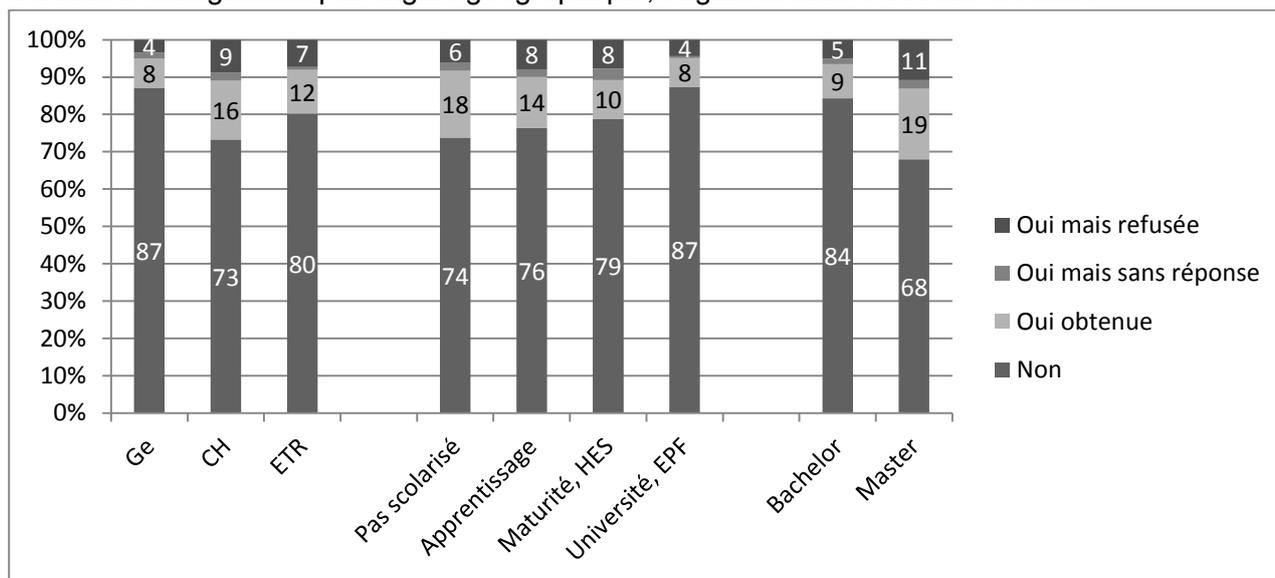
Demande et obtention d'une bourse d'étude



Il a été demandé aux étudiant-e-s de préciser s'ils avaient fait une démarche en vue de l'obtention d'une bourse d'étude pour financer leurs études actuelles et quelle avait été la conclusion de ces démarches.

Il ressort qu'au sein de la population globale, 19% des étudiant-e-s ont fait une demande de bourse. Parmi ceux-ci 11% l'ont obtenue, 6% se sont vu refuser leur demande et 2% sont encore dans l'attente d'une réponse.¹

Variations enregistrées par origine géographique, origine sociale et niveau d'études



Il n'y a pas de différence en fonction de la faculté ou du sexe. L'origine géographique fait varier les résultats : ce sont les étudiant-e-s *confédérés* qui demandent le plus une bourse d'études. Ce sont également ceux qui en bénéficient le plus (16% de ces étudiant-e-s disposent d'une bourse, contre 12% des étudiant-e-s *étrangers* et 8% des étudiant-e-s *genevois*). Ce sont également eux qui ont le plus haut taux de refus, puisque 9% d'entre-eux se sont vu refuser l'octroi d'une bourse d'études.

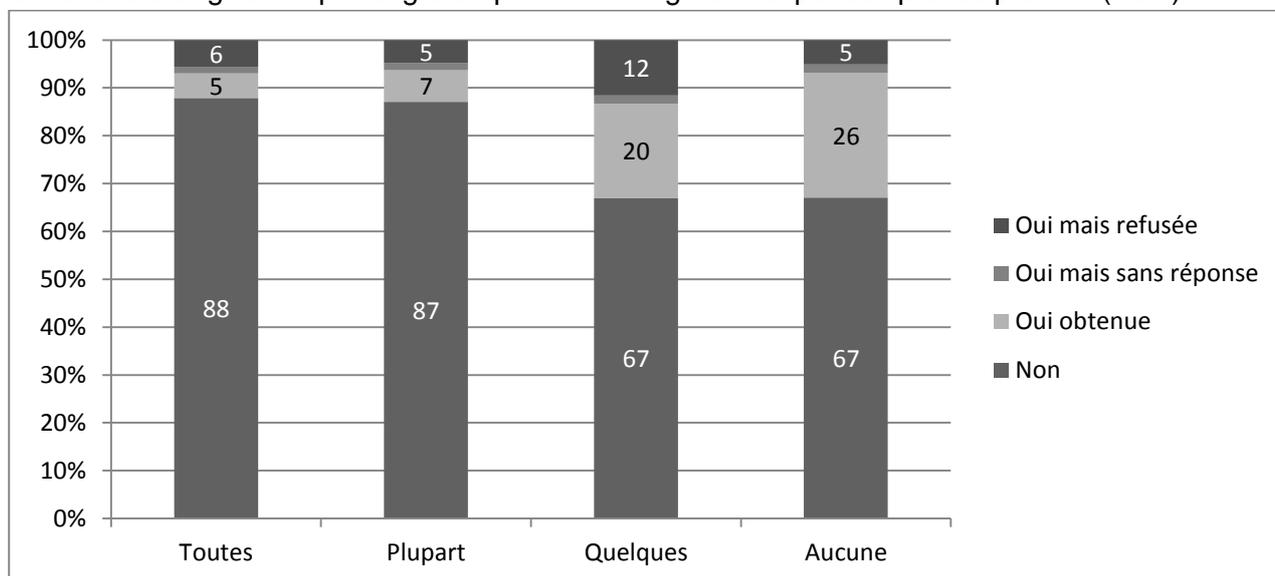
Le lien entre l'origine sociale et une certaine capacité économique à disposition se retrouve dans les résultats enregistrés quant à l'octroi des bourses en fonction de l'origine sociale. En effet, l'octroi d'une bourse est soumis à conditions de *ressources* et on retrouve un lien fort entre l'origine sociale et l'octroi d'une bourse. Si les étudiant-e-s issus de parents *universitaires* sont 8% à bénéficier d'une bourse, cette proportion passe à 18% au sein des étudiant-e-s issus de milieu *peu scolarisés*, après avoir augmenté à chaque gradient social intermédiaire.

Le niveau d'études influe également la propension à obtenir une bourse. Les étudiant-e-s de bachelor sont 9% à avoir obtenu une bourse alors que cette proportion monte à 19% chez les

¹ La différence avec les pourcentages vus précédemment tient en partie à l'utilisation d'arrondis et en partie au fait que la possibilité de réponse précédente englobait dans le même item les bourses et allocations d'études.

étudiant-e-s en master. On remarquera cependant que le taux de refus est également plus élevé chez les étudiant-e-s de master (11% de requêtes refusées) que chez ceux en bachelor (5% de refus).

Variations enregistrées par degré de prise en charge des dépenses par les parents (PCP)



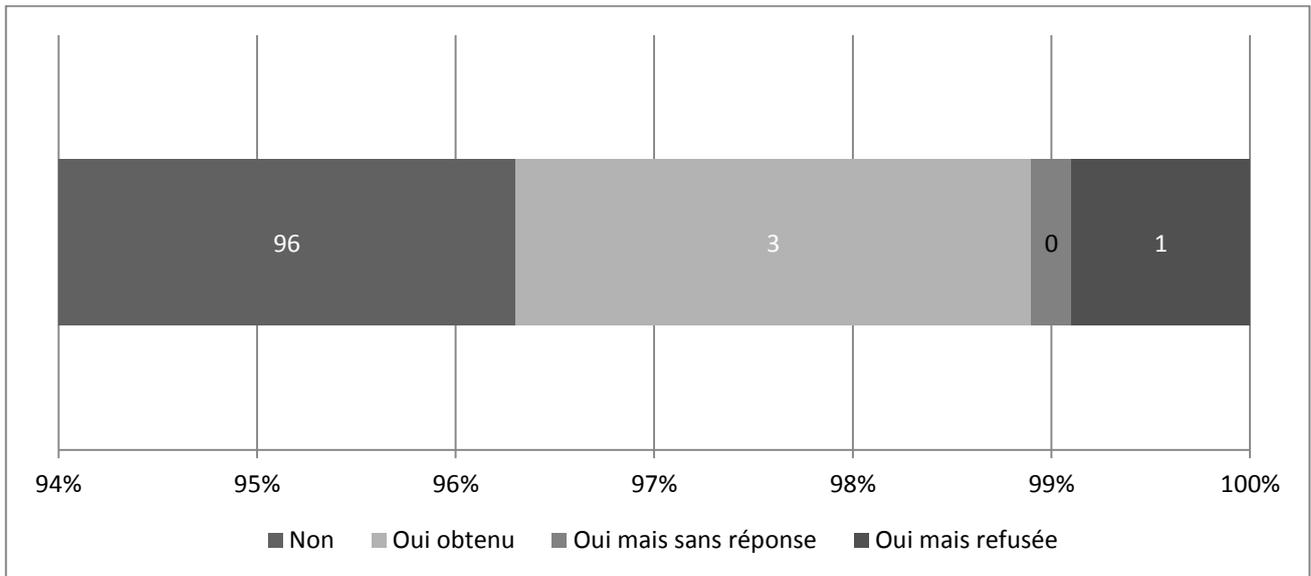
A nouveau, on voit une différence s'établir entre une prise en charge parentale importante (*toutes* et *la plupart* des dépenses prises en charge par les parents) et une prise en charge parentale faible (*quelques* dépenses ou *aucune* dépenses prises en charge). Si le taux de demandes restées sans réponses est semblable dans toutes les catégories, le taux d'acceptation est le plus élevé chez les étudiant-e-s présentant la prise en charge parentale la plus faible.

Montant des bourses d'études

Les étudiant-e-s ayant obtenu une bourse ont obtenu, en moyenne, une bourse s'élevant à 7421 francs annuels. C'est la somme de 6000 francs annuels qui coupe en deux l'effectif des étudiant-e-s. La bourse allouée maximum s'élève à 16000 francs annuels.

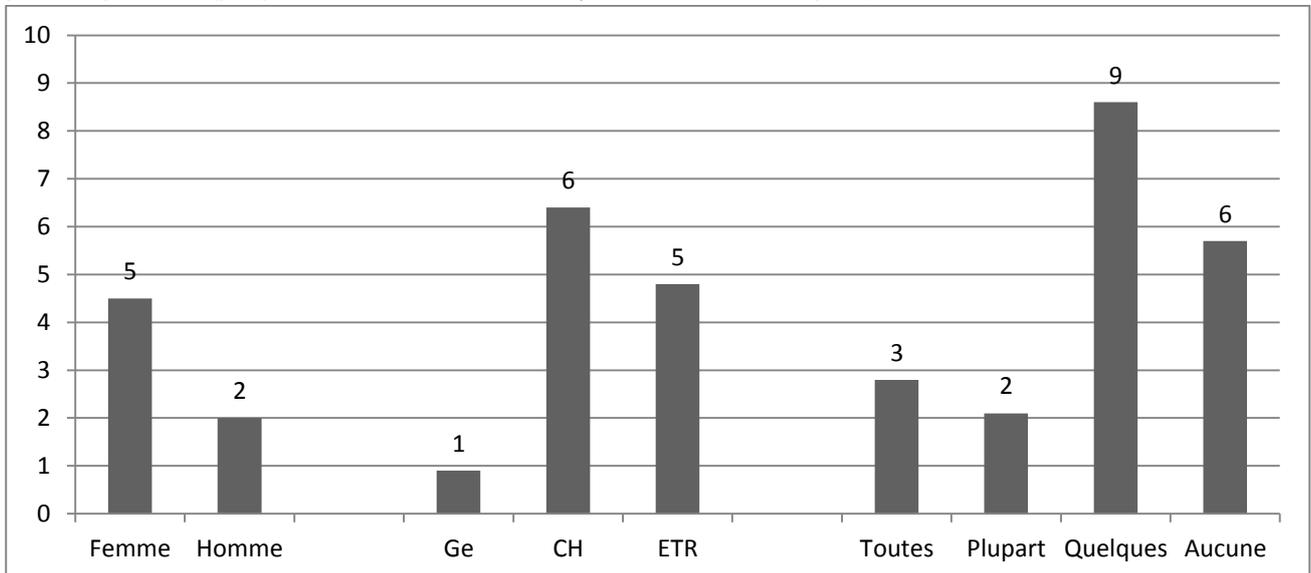
Moyenne		7421 CHF
Médiane		6000 CHF
Quartiles :		
	25%	1950 CHF
	50%	6000 CHF
	75%	12000 CHF
Maximum		16000 CHF

Focus sur les prêts étudiants



La pratique du prêt étudiant est beaucoup moins répandue, puisque seuls 4% des étudiant-e-s ont sollicité un tel mécanisme financier. Parmi ceux-ci, 1% se sont vu signifier un refus, ce qui signifie que ce ne sont au final que 3% des étudiant-e-s qui bénéficient d'un tel mécanisme.

Variations enregistrées par sexe, origine géographique, degré de prise en charge des dépenses par les parents (proportions d'étudiant-e-s ayant demandé un prêt)



Etant donné la marginalité du phénomène et la petitesse des effectifs enregistrés, on ne pourra pas aller trop en détail dans les variations enregistrées. On se cantonnera donc aux proportions d'étudiant-e-s ayant *demandé* un prêt, sans détailler le résultat de leurs démarches. On voit que l'origine géographique et la protection parentale joue à nouveau un rôle significatif et suivent globalement les mêmes tendances que celles entrevues pour l'octroi des bourses d'études. Une différence se fait sentir néanmoins en fonction du sexe, puisque les femmes semblent

avoir légèrement plus tendance que les hommes à solliciter le prêt étudiant comme moyen de financement.

Montant du prêt étudiant

Les prêts obtenus par les étudiant-e-s interrogés se montent en moyenne à 10515 francs. La médiane se situe à 5350 francs.

Moyenne	10515 CHF
Médiane	5350 CHF
Quartiles :	
25%	4000 CHF
50%	5350 CHF
75%	11250 CHF
Maximum	60000 CHF

III. Evaluation du niveau de vie global

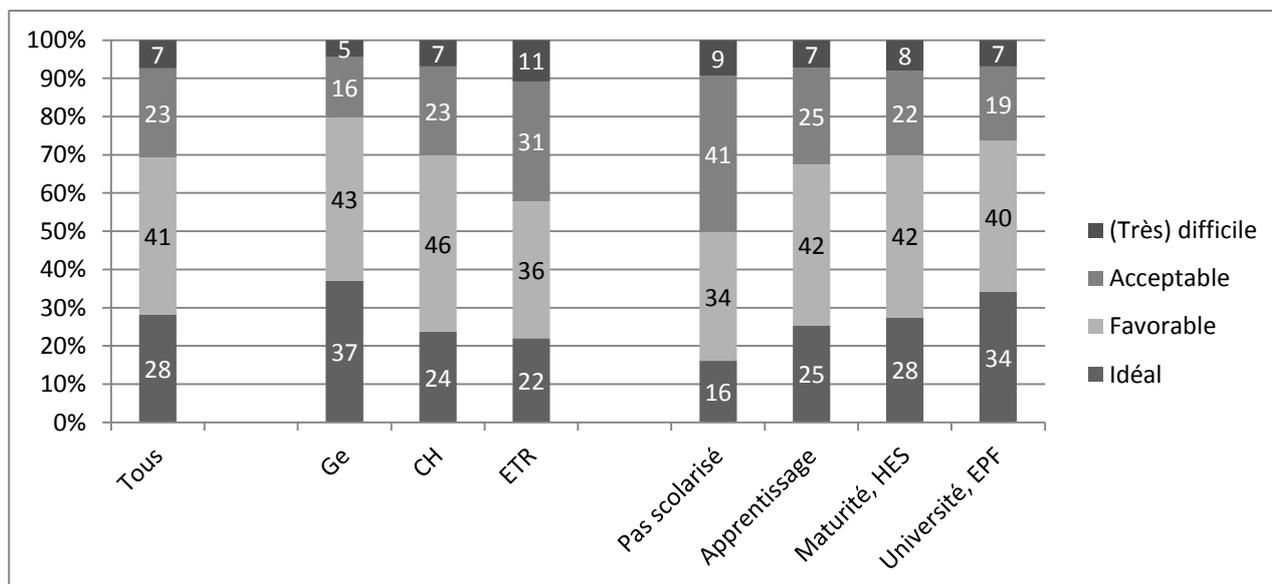
Comme on a pu le voir jusqu'ici, l'interprétation des indicateurs socio-économiques s'avère complexe car ceux-ci sont nombreux et entretiennent des relations entre eux qui ne sont pas toujours identiques et linéaires. Par ailleurs, les situations individuelles sont variées et il peut être difficile de cerner cette variabilité à travers un nombre restreint d'items.

L'évaluation globale du niveau de vie, tel qu'il est ressenti par l'étudiant, permet de mettre en perspective les différents éléments passés en revue jusqu'à présent et offre une approche synthétique de ces différents indicateurs. Il permet de cerner l'état de difficulté ou de satisfaction que l'étudiant éprouve vis-à-vis de sa situation matérielle en mettant l'accent sur la situation *perçue*.

Au niveau de la population globale, les situations de difficultés aiguës sont minoritaires, puisque ce sont 7% des étudiant-e-s qui déclarent leur niveau de vie personnel comme étant (*très*) *difficile*. A contrario, 28% des étudiant-e-s jugent leur niveau de vie personnel comme *idéal* et 41 autres pourcents le juge *favorable*.

Cet indicateur synthétique varie fortement en fonction des variables socioéconomiques passées en revues jusqu'ici, confirmant son rôle de résumé fiable de la situation individuelle de l'étudiant.

Par l'origine géographique et l'origine sociale



L'origine géographique et l'origine sociale entretiennent un lien fort et linéaire avec l'évaluation du niveau de vie. En ce qui concerne l'origine géographique, on peut dire que plus l'étudiant-e provient d'une origine éloignée de Genève, plus il a tendance à déclarer une évaluation du niveau de vie basse. La proportion d'étudiant-e-s jugeant leur situation *idéale* passe ainsi de 37% au sein des étudiant-e-s *genevois* à 22% chez les étudiant-e-s *étrangers*. Parallèlement,

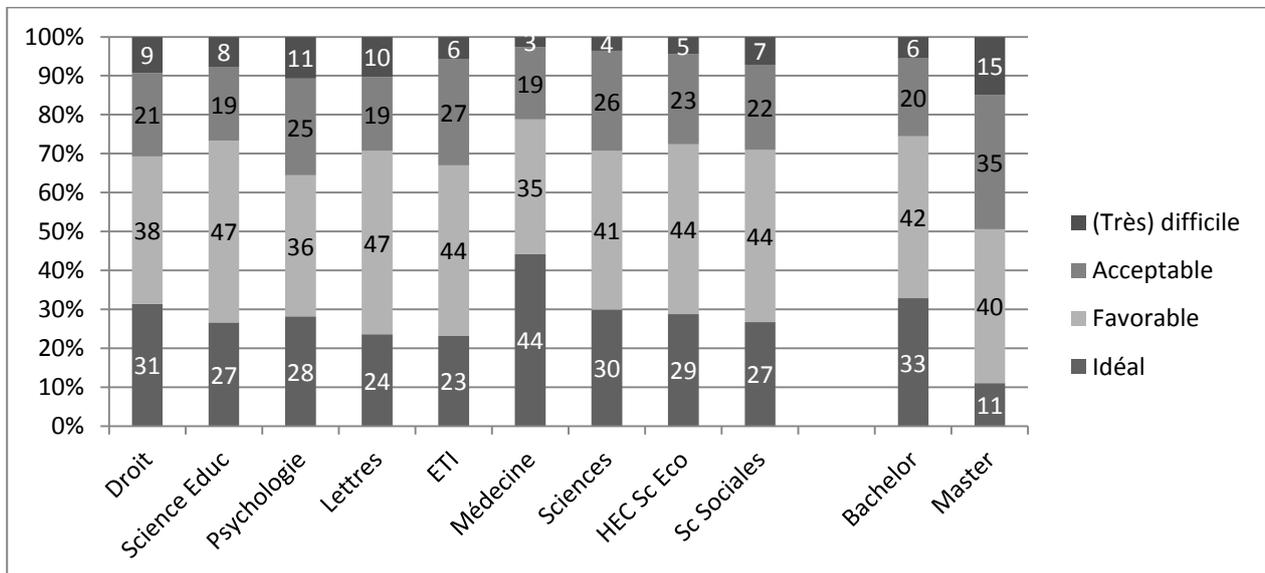
les étudiant-e-s déclarants un niveau de vie (*très*) *difficile* augmente de 5% au sein des étudiant-e-s *genevois* à 11% chez les étudiant-e-s *étrangers*.

L'origine sociale présente également une relation linéaire avec l'évaluation du niveau de vie. Plus le gradient social de l'étudiant est élevé, plus l'évaluation du niveau de vie est positive. Ainsi, les étudiant-e-s issus de milieux peu ou pas scolarisés sont 16% à estimer leur niveau de vie comme *idéal*, alors que cette proportion atteint 34% au sein de leurs camarades issus d'un milieu universitaire. L'évaluation des situations (*très*) *difficiles* entretient un lien également linéaire mais inverse, même s'il faut souligner qu'il est de moindre ampleur : les étudiant-e-s issus de milieux peu ou pas scolarisés sont 9% à déclarer un niveau de vie (*très*) *difficile* alors qu'ils sont 7% à le faire chez les étudiant-e-s issus de milieux universitaires.

Cependant, comme il a été vu en début de papier, la composition sociale des étudiant-e-s diffère en fonction de leur origine géographique. Des analyses complémentaires seraient bienvenues pour déterminer l'effet propre qu'entretient chaque variable avec l'évaluation du niveau de vie.

Par la faculté et le niveau d'étude

En ce qui concerne les variables de répartition universitaire, l'évaluation du niveau de vie chez les étudiant-e-s varie en fonction de la faculté d'appartenance comme en fonction du niveau d'études.

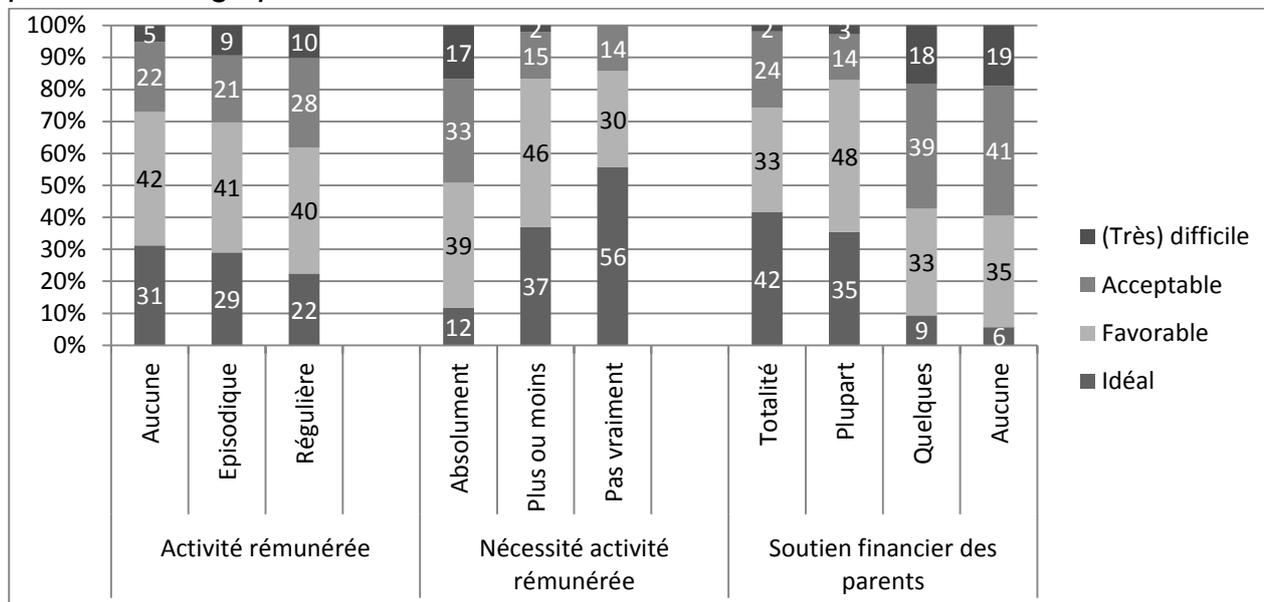


La Médecine se détache des autres facultés en présentant l'évaluation globale la plus positive puisqu'elle combine la proportion d'étudiant-e-s estimant leur niveau de vie *idéal* la plus importante (44%) avec la plus petite proportion d'étudiant-e-s évaluant leurs conditions de vie comme étant (*très*) *difficiles* (3%).

Concernant le niveau d'études, les étudiant-e-s de master ont une évaluation de leur niveau de vie globalement moins positive que les étudiant-e-s de bachelor.

Là aussi la composition sociale et en termes d'âge différenciée entre les facultés et les niveaux d'études jouent certainement un rôle dans la détermination de ces différences.

Par l'exercice d'une activité rémunérée, la nécessité de l'activité rémunérée et la prise en charge parentale



L'évaluation du niveau de vie global, qui est un résumé des conditions socio-économiques, entretient un lien clair avec les différents indicateurs partiels de la situation socioéconomique des étudiant-e-s. En ce sens, les orientations qui se dessinent permettent de montrer l'effet de chacune des pratiques sur le niveau de vie ressenti. Ces orientations s'articulent comme suit :

Régularité de l'activité rémunérée : plus l'activité rémunérée est régulière, plus l'évaluation du niveau de vie est péjorée. La proportion d'étudiant-e-s jugeant leurs conditions de vie *idéales* est de 31% chez les étudiant-e-s n'ayant *aucune* activité rémunérée alors que les situations *(très) difficiles* chez ces étudiant-e-s représentent 5% des réponses. Chez les étudiant-e-s ayant une activité rémunérée *régulière*, les situations *idéales* représentent 22% des réponses, alors que les situations *(très) difficiles* s'élèvent à 10%.

Nécessité de l'activité rémunérée : plus l'activité rémunérée tend à être considérée comme *nécessaire*, plus l'évaluation du niveau de vie est péjorée. Rappelons que cet indicateur n'est valable que pour les étudiant-e-s ayant une activité rémunérée, qu'elle soit épisodique ou régulière. Cette tendance vient renforcer encore la tendance aperçue avec la régularité de l'activité rémunérée. Les étudiant-e-s qui estiment leur activité rémunérée *absolument nécessaire* sont 12% à évaluer leur niveau de vie *idéal* et 17% le considèrent *(très) difficile*. Chez les étudiant-e-s jugeant leur activité rémunérée *pas vraiment nécessaire*, ils sont 56% à estimer leur niveau de vie *idéal* et moins d'un pourcent de ces étudiant-e-s jugent ses conditions de vie *(très) difficiles*.

Soutien financier des parents (protection parentale) : plus la protection parentale est importante, plus l'évaluation globale du niveau de vie tend à être positive. 19% des étudiant-e-s ne disposant d'aucune aide financière parentale jugent leur niveau de vie *(très) difficile*, alors que

ce pourcentage tombe à 2% chez les étudiant-e-s étant totalement pris en charge par leur parents. A contrario, chez les étudiant-e-s disposant d'une prise en charge parentale *totale*, 42% des étudiant-e-s évaluent *idéalement* leur niveau de vie ; cette proportion tombant à 6% chez les étudiant-e-s ne disposant d'aucune aide financière parentale.

Capsule méthodologique :

Les résultats exposés ci-dessus se basent sur les données de la vague 2011 de l'enquête Etudiant-e-s. Cette enquête a été menée par envoi postal d'un questionnaire auto-administré auprès de l'ensemble des étudiant-e-s débutant leurs études à l'Université de Genève en septembre 2010 et n'ayant jamais été immatriculés à l'Université de Genève depuis septembre 2005.

3346 étudiant-e-s ont été contactés entre mars et juin 2011. 1550 ont répondu, fixant le taux de réponse brute à 46%. La population répondante est représentative de la population des étudiant-e-s entrants à l'Université de Genève en septembre 2010 concernant les variables de sexe, âge, origine sociale (mesuré par le plus haut diplôme scolaire atteint par le père), origine géographique (mesurée par le lieu de scolarité secondaire) et répartition facultaire.